



No de résolution
ou annotation

CEX du 12 mai 2009
Sujet : 06.01

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
NEUVIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2008-2009)
LE 14 AVRIL 2009**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Éric Allard, président du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 AVRIL 2009 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ÉRIC ALLARD, ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Josyane Desjardins (16)
Marie-Louise Kerneis (7)
Catherine Martin (9)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

MM. les commissaires représentants du comité de parents

Luc Joly, niveau primaire
Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice générale adjointe
Susan Tremblay, directrice générale
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

SONT ABSENTES

M^{mes} Claudette Labre Do (13), Diane Soucy (4), commissaires

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03035-04-09

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2009



No de résolution
ou annotation

06.02 Calendrier des rencontres du comité exécutif 2009-2010

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes – Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Rénovation d'un bloc de toilettes – Écoles Saint-Marc et Jean-XXIII – Rénovation d'une porte d'entrée – École Saint-Marc : Appel d'offres # 22-014/006-08

11.02 Réfection de la toiture – École Saint-Patrice : Appel d'offres # 12-075-08

11.03 Réfection partielle des toitures – Écoles de la Magdeleine et Louis-Lafortune : Appel d'offres # 10-007/018-08

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Remboursement des frais de déplacement

En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2009

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2009.

C.E.-03036-04-09



No de résolution
ou annotation

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2009 soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2009-2010

Ce sujet est ajourné après la séance ordinaire du conseil des commissaires du 14 avril 2009.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES – VALIDATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, donne des informations relativement aux questions qui avaient été soulevées concernant la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 11 mars 2009 et se terminant le 7 avril 2009.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-03037-04-09

11.01 RÉNOVATION D'UN BLOC DE TOILETTES – ÉCOLES SAINT-MARC ET JEAN-XXIII – RÉNOVATION D'UNE PORTE D'ENTRÉE – ÉCOLE SAINT-MARC : APPEL D'OFFRES # 22-014/006-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la rénovation d'un bloc de toilettes aux écoles Saint-Marc et Jean-XXIII ainsi que la rénovation d'une porte d'entrée à l'école Saint-Marc à **Constructions Pier-Jal Inc.** pour un montant forfaitaire de deux cent trente et un mille neuf cent trente-quatre dollars (**231 934,00 \$**), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 9 avril 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03038-04-09

11.02 RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE SAINT-PATRICE – APPEL D'OFFRES # 12-075-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire, d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture à l'école Saint-Patrice à **Omer Brault inc.** pour un montant forfaitaire de cinquante-neuf mille six cent soixante-dix-sept dollars et une cent (**59 677,01 \$**), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 9 avril 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E.-03039-04-09

11.03 RÉFECTION PARTIELLE DES TOITURES – ÉCOLES DE LA MAGDELEINE ET LOUIS-LAFORTUNE : APPEL D'OFFRES # 10-007/018-08

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire, d'octroyer le contrat pour la réfection partielle des toitures aux écoles de la Magdeleine et Louis-Lafortune à **Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1998) Ltée** pour un montant forfaitaire de deux cent quatre-vingt douze mille deux cent quatre-vingt neuf dollars et quatre-vingt une cents (**292 289,81 \$**), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 7 avril 2009.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE À 19 h 15,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

E.-03040-04-09



No de résolution
ou annotation

que la présente séance ordinaire soit ajournée après la tenue du conseil
des commissaires du 14 avril 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02

\\510-boursier\ld\$\Textes\2008-2009\CEX\Procès-verbaux\14 avril 2009 - A.14.02.doc